



225, rue Joseph-Martel
Boucherville (Québec) J4B 1L1
pierre-boucher@csp.qc.ca
Site Web: <http://pierreboucher.csp.qc.ca>

**Procès-verbal
Conseil d'établissement
Mardi 24 novembre 2020 à 18 h 30
Visioconférence**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Pierre-Boucher, tenue en visioconférence le 24 novembre 2020.

SONT PRÉSENTS :

Monsieur Mathieu Giguère	Président
Monsieur Miguel Vincent	Vice-président
Madame Pascale Barrette-Lavoie	Membre parent
Madame Isabelle Charbonneau	Membre parent
Madame Audrey Duquette-Rousseau	Membre parent
Madame Camille Pilon	Substitut parent
Madame Geneviève Darveau	Enseignante
Madame Anne-Claire Raineri	Enseignante
Madame Kim Reinhardt	Enseignante
Madame Rachel Gagnon	Technicienne du SDG
Madame Valérie Létourneau	Employée de soutien

PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Madeleine Harvey	Directrice
-------------------------	------------

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur Mathieu Giguère, président, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 18 h 36.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Madame Audrey Duquette-Rousseau fait fonction de secrétaire.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé d'adopter par Madame Rachel Gagnon.

Secondé par Madame Geneviève Darveau l'ordre du jour suivant :

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Nomination d'un ou d'une secrétaire**
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Déclaration d'intérêt**
5. **Adoption du procès-verbal de la séance du 27 octobre 2020**
6. **Affaires relatives au procès-verbal de la séance du 27 octobre 2020**
7. **Parole au public**
8. **Études des dossiers**
 - 8.1 **Décision**
 - 8.1.1 Dérogation service de garde
 - 8.1.2 Rapport Annuel
 - 8.1.3 Budget CÉ
 - 8.2 **Discussion**
 - 8.2.1 Formation obligatoire membres du CE
 - 8.3 **Information**
 - 8.3.1 Parole au président
 - 8.3.2 Parole aux enseignants
 - 8.3.3 Parole à la technicienne du service de garde
 - 8.3.4 Parole à la représentante du personnel de soutien
 - 8.3.5 Parole à la direction
 - 8.3.6 Parole à la représentante au comité de parents

9. Varia

10. Levée de l'assemblée

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CE-2020-2021-16

4. Déclaration d'intérêt

Aucune déclaration

5. Adoption du procès-verbal de la séance du 27 octobre 2020

Il est proposé d'adopter par Madame Pascale Barrette-Lavoie.

Secondé par Monsieur Miguel Vincent.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Affaires relatives au procès-verbal de la séance du 27 octobre 2020

Madame Madeleine Harvey revient sur une question qui avait été posée par un parent lors de la parole au public par rapport à ce qui était fait pour les fenêtres. Elles sont ouvertes fréquemment pour mieux aérer.

Madame Madeleine Harvey nous mentionne que le rapport est déjà mis à jour avec la mention que les résultats des sondages peuvent être biaisés étant donné la situation de la COVID-19.

Madame Madeleine Harvey nous informe qu'il manque encore certains formulaires de déclaration de conflits d'intérêts de la part de membres du conseil d'établissement.

7. Parole au public

Personne ne prend la parole

8. ÉTUDE DES DOSSIERS

8.1 DÉCISION

8.1.1 Dérogation service de garde

Madame Madeleine Harvey nous dit que pour les trois journées pédagogiques ajoutées, l'horaire du service de garde serait de 8 h à 17 h au lieu de 7 h à 18 h.

Monsieur Miguel Vincent mentionne que pour lui c'est une gymnastique d'horaire, mais qu'il ne s'oppose pas puisque ce n'est que pour trois journées.

Il est proposé d'adopter par madame Pascale Barrette-Lavoie. La proposition est adoptée à l'unanimité.

8.1.2 Rapport Annuel

Madame Madeleine Harvey nous informe que le rapport annuel est habituellement soumis en fin d'année scolaire, mais que cette année il devait être produit avant le 30 novembre 2020.

Le rapport annuel comprend un copié-collé du projet éducatif, l'évaluation du projet éducatif et l'évaluation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation. Madame Madeleine Harvey mentionne que tout le personnel de l'école travaille ensemble à suivre ce plan; six zones ont été délimitées dans la cour d'école couvertes par trois surveillants; les parents peuvent consulter ce plan en ligne sur le site de l'école et sont aussi mis au courant du mode de vie à l'école; les signalements peuvent être faits par n'importe qui; un parent qui fait un signalement à l'école concernant de l'intimidation et qui n'est pas satisfait de la façon dont la plainte a été prise en charge peut faire une demande au service des plaintes du Centre de services; un événement durant l'année scolaire 2019-2020 avait mené à la rédaction d'un rapport sommaire à la direction générale suite à une plainte.

Le plan de lutte doit être revu et révisé chaque année.

Madame Madeleine Harvey ajoute que le rapport annuel du CÉ est mis sur le site de l'école, il a d'ailleurs été présenté à l'assemblée générale des parents et que le président monsieur Mathieu Giguère devra en produire un en fin d'année.

Monsieur Mathieu Giguère demande ce qu'est un IMSE.

Madame Madeleine Harvey répond que c'est un indice utilisé pour calculer le niveau de scolarisation des parents des élèves.

CE-2020-2021-17

CE-2020-2021-18

Madame Rachel Gagnon ajoute qu'il y avait une coquille dans le rapport du CÉ. Le service de garde y était mentionné, mais nous aurions dû lire le service des dineurs.

Il est proposé d'adopter par Madame Isabelle Charbonneau. Secondé par Madame Rachel Gagnon. La proposition est adoptée à l'unanimité.

8.1.3 Budget Cé

Madame Madeleine Harvey mentionne que le budget est de 355\$ et pourrait être utilisé pour payer une secrétaire lors des réunions du CÉ ou encore pour défrayer les frais de gardiennage engendrés aux membres pour assister aux réunions.

Monsieur Mathieu Giguère demande si ce budget pourrait être attribué ailleurs dans l'école.

Madame Madeleine Harvey répond ne pas savoir la réponse, mais que les vases communicants pour les budgets ne sont plus possibles.

Madame Rachel Gagnon ajoute qu'avant cet argent pouvait servir à financer un projet.

Madame Madeleine Harvey réitère qu'elle ne connaît pas la réponse, mais qu'elle va s'informer à ce sujet.

8.2 DISCUSSION

8.2.1 Formation obligatoire aux membres du Cé
Madame Madeleine Harvey commente le fait que les capsules reflètent les fascicules. Celle-ci ajoute que la notion de « adopter » versus « approuver » est bien expliquée.

Madame Pascale Barrette-Lavoie pose la question à savoir ce qu'on avait dit par rapport aux membres provenant de la communauté; ne trouve pas ça clair si ces membres doivent être ou non sur le Cé.

Madame Madeleine Harvey mentionne ne jamais avoir fait appel à des gens de la communauté par le passé et ne croit pas que ce soit une obligation.

Monsieur Mathieu Giguère ajoute que le poste sera vacant cette année et nous pourrions faire des appels l'année prochaine.

Madame Camille Pilon demande si ce poste peut être comblé par un parent.

Madame Madeleine Harvey ne pense pas, mais va s'informer.

8.3 INFORMATION

8.3.1 Parole au président

Monsieur Mathieu Giguère fait un point par rapport à l'OPP suite au questionnement que certains parents avaient eu à l'assemblée générale. Il invite les membres du CÉ à amorcer une réflexion là-dessus et qu'un point devra être mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion à ce sujet. En réponse à l'interrogation de Monsieur Miguel Vincent concernant l'acronyme, plusieurs membres du CÉ répondent Organisme Participation Parents.

Monsieur Mathieu Giguère élabore sur la raison d'être d'un OPP, qu'il faut partir de l'équipe-école et se demander comment améliorer la vie de l'école.

Monsieur Miguel Vincent demande alors quelle serait la plus-value d'avoir un OPP étant donné que les parents aident déjà sans n'en avoir jamais eu.

Madame Pascale Barrette-Lavoie répond que ça pourrait enlever une charge au personnel, par exemple, l'organisation de certaines fêtes comme la Saint-Valentin et Noël.

Madame Isabelle Charbonneau vient préciser qu'en fait notre objectif comme conseil d'établissement serait de communiquer et d'expliquer aux parents c'est quoi un OPP afin qu'ils puissent décider s'ils veulent en mettre un sur pied. Elle se propose à recueillir de l'information sur les OPP dans d'autres écoles suite au commentaire de Madame Rachel Gagnon à l'effet qu'il y en a un à l'école Louis-H.-Lafontaine.

Monsieur Mathieu Giguère affirme que les témoignages extérieurs pourraient effectivement être un bon point de départ.

Madame Anne-Claire Raineri mentionne qu'elle peut recueillir également des vidéos.

8.3.2 Parole aux enseignants

Madame Geneviève Darveau ne prend pas parole, car elle a quitté la réunion.

Madame Kim Reinhardt dit que les élèves s'habituent tranquillement à la routine d'ouverture des fenêtres et à l'habillage pour l'extérieur. C'est un peu plus difficile pour ne pas mélanger les bulles dans le corridor. C'est la préparation pour le temps des fêtes.

Madame Anne-Claire Raineri mentionne en complément au commentaire précédent qu'ils essaient de terminer un petit peu plus tôt. C'est une adaptation. Elle essaie aussi de trouver comment diffuser les chansons avec les hauts-parleurs.

8.3.3 Parole à la technicienne du service de garde

Madame Rachel Gagnon dit qu'il s'agit d'une année bien particulière. Elle attend le détail des journées avant Noël et, pour l'instant, elle ne sait pas comment ça va se passer, si ce sera un service de garde d'urgence ou non. Il y a une stabilité du personnel et dans la routine; les inscriptions sont en hausse pour le mois de novembre; la désinfection des sections des classes amène beaucoup de gestion; il va manquer une éducatrice à partir de lundi prochain; les journées passent vite.

8.3.4 Parole à la représentante du personnel de soutien

Madame Valérie Létourneau dit également que les journées passent vite. Ils ont hâte aux vacances. Ils entrent dans le thème de Noël à partir de la semaine prochaine. Les décorations auront pour thématique « Le Grinch ». Il y aura aussi un sapin. Elle prendra des photos pour le journal de l'école des mois de décembre janvier.

8.3.5 Parole à la direction

Madame Madeleine Harvey affirme avec beaucoup de conviction que tout le monde donne son 100%.

Elle nous informe que madame Karolane Berthelet, tes a proposé de faire un sapin des bonnes actions par l'entremise duquel les élèves seront appelés à se féliciter et s'entraider. Il y aura donc des défis chaque semaine qui commenceront à partir du 30 novembre.

Celle-ci fait un retour sur le déroulement de la photo scolaire du 10 novembre dernier. Les photographes

étaient bien organisés pour respecter les mesures sanitaires.

Madame Madeleine Harvey mentionne que madame Alejandra Colaprette, bénévole à la bibliothèque a tout organisé pour l'emprunt de livres en respectant les mesures sanitaires.

Elle ajoute être contente de la thématique de Noël disant que monsieur Martin Dupuis offre le volley-ball pour les élèves de 5^e et 6^e année. Elle souligne l'entraide au sein du personnel.

8.3.6 Parole à la représentante au comité de parents

Madame Isabelle Charbonneau fait un petit résumé de la réunion du comité de parents de jeudi dernier:

Consultation relative à l'offre de services en classes d'enseignement aux ÉHDAA, madame Cindy Dubuc, directrice adjointe au Service des ressources éducatives du CSSP, présente les changements apportés à l'offre de services actuelle incluant les types de regroupements spécialisés prévus en 2021-2022.

Consultation relative à la 3^e journée pédagogique du calendrier scolaire 2020-2021. Le Comité de parents recommande de modifier le calendrier 2020-2021 de la formation générale des jeunes en ajoutant le 5 février 2021 comme 3^e journée pédagogique.

Retour de Consultation sur la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année 2021-2022. Le Comité de parents recommande au Service de l'organisation scolaire, d'adopter la politique.

Retour de consultation du calendrier scolaire 2021-2022

Le Comité de parents recommande d'adopter le calendrier scolaire 2021-2022 selon les modifications suivantes :

- Déplacer la journée pédagogique prévue le 21 octobre 2021 au 1^{er} novembre 2021;
- Déplacer la journée pédagogique prévue le 23 mars 2022 au 25 mars 2022.

Pour les informations complètes, voir le site internet du comité de parents :

<http://csp.ca/vie-democratique/comite-des-parents/>

9. VARIA

Aucun membre ne prend la parole.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Mathieu Giguère, président, lève la séance à 19 h 54.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CE-2020-2021-20

Madeleine Harvey, directrice

Mathieu Giguère, président